



adie

Créer, Réussir, S'épanouir

Étude d'impact socio-économique et
Retour Social sur Investissement (SROI)

Archipel&Co.

Les études de l'Adie

Créer, Réussir, S'épanouir

Étude d'impact socio-économique et
Retour Social sur Investissement (SROI)

Sommaire

Le mot du président.....	3
--------------------------	---

Les chiffres clés de l'étude d'impact	4
---	---

Les chiffres clés du Retour Social sur Investissement (SROI)	5
--	---

Les créateurs et créatrices financés par l'Adie	6
---	---

PARTIE 1

Étude d'impact de l'action sociale de l'Adie	7
--	---

• La création d'entreprise, une voie d'insertion durable	12
• Même sans capital, il est possible de créer.....	12
• Des entreprises en activité dans la durée	12
• La création d'entreprise génératrice de nombreux impacts positifs	12
• Une meilleure insertion socio-professionnelle	8
• Une augmentation des revenus et du niveau de vie des clients	9
• Une meilleure inclusion bancaire	11
• Des répercussions positives sur l'épanouissement et la qualité de vie.....	12
• Des emplois favorisant le dynamisme des territoires.....	13
• Vers une intégration de pratiques plus éco-responsables	14
• Méthodologie	16

PARTIE 2

Le Retour Social sur Investissement (SROI)	19
--	----

• Sources de données.....	18
• Périmètre.....	18
• Choix méthodologiques	18
• Principe et composantes	19
• Calculs et résultats.....	20
• Glossaire et définitions	23

PORTRAITS DE CRÉATEURS

Habiba, 29 ans, créatrice de bijoux à Lyon.....	8
Julien, 26 ans, créateur d'une sandwicherie à Saint-Pierre (La Réunion)	9
Carine, 52 ans, créatrice d'une boutique spirituelle à Martigues	12
Frédéric, 40 ans, créateur d'une boutique de réparation et services informatiques	13
Chérif, 38 ans, créateur d'un barber shop, à Ivry-sur-Seine	15
Malou, 26 ans, créatrice d'une entreprise de nettoyage écologique, en Eure-et-Loire	15
Marie, 26 ans, éducatrice canine	
Farshad, 29 ans, restaurateur de produits libanais à foodtruck	22



Le mot du Président

C'est avec une grande fierté que nous partageons dans ce document nos études d'impact social et économique. D'une part, notre étude d'impact, réalisée en 2024, montre que l'engagement des équipes salariées et bénévoles de l'Adie, leur professionnalisme et l'appui constant de nos partenaires privés et publics donnent des résultats tangibles et même impressionnants : oui vraiment nous parvenons, fidèles à l'intuition visionnaire de notre fondatrice Maria Nowak, à ouvrir à celles et ceux qui en étaient exclus la chance de pouvoir entreprendre et à concrétiser le droit à l'initiative économique pour tous.

80 % des entrepreneurs financés et accompagnés en 2021 et 2022 sont toujours en pleine activité après 2 à 3 ans.

Puissant levier d'insertion dans l'emploi, le microcrédit accompagné s'avère bien plus que cela. Notre étude révèle en effet qu'il est aussi, plus largement, un chemin privilégié d'inclusion sociale et économique et de progrès humain : estime de soi, bancarisation, engagement écologique ou citoyen, entre autres, accompagnent la dynamique entrepreneuriale des créateurs soutenus par l'Adie – au plus grand bénéfice de la cohésion sociale et du développement endogène des territoires.

Ce document comprend, dans cette nouvelle édition, une mesure de notre retour social sur investissement. Exercice exigeant, mené pour la troisième fois, il s'appuie sur les données de notre étude d'impact et sur une méthodologie affinée, intégrant notamment la diversité des trajectoires de nos clients, les contributions de nos partenaires et les impacts que l'on peut traduire de manière fiable en valeur économique. Les résultats parlent d'eux-mêmes : pour 1 euro de contribution à l'Adie, près de 5 euros de valeur sont créés en deux ans, et l'investissement est rentabilisé en moins de cinq mois. Derrière ce calcul, c'est la puissance du microcrédit professionnel comme moteur de création de richesses partagées, au service des entrepreneurs eux-mêmes et des territoires qui est mise en évidence.

Je vous invite à découvrir l'ensemble de ces études. Vous y verrez l'irrésistible montée du désir et du plaisir d'entreprendre chez nos concitoyens, la force de ce nouvel entrepreneuriat populaire et l'efficacité de l'action de notre association. Sans doute ne vous attendez-vous pas à ce que vous allez y trouver, et qui risque de vous surprendre !

Frédéric Lavenir
Président de l'Adie

Les chiffres clés de l'étude d'impact

Créer son entreprise, une aventure épanouissante et source d'impacts positifs

1 UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE

80 %
DES ENTREPRISES CRÉÉES
SONT TOUJOURS EN ACTIVITÉ
VS 84 % EN 2021
VS 69 % EN 2017

95 %
DES CLIENTS SONT INSÉRÉS
PROFESSIONNELLEMENT
VS 93 % EN 2021
VS 84 % EN 2017

60 %
DE TAUX DE SORTIE
DES MINIMA SOCIAUX
VS 46 % EN 2021
VS 47 % EN 2017

 **82 %** DES ENTREPRENEURS EN ACTIVITÉ ESTIMENT QUE LEURS COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES SE SONT AMÉLIORÉES

2 DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DANS LES TERRITOIRES

**1,2 emploi créé
en moyenne**
PAR ENTREPRISE ENCORE
EN ACTIVITÉ

**1 créateur
sur 10**
EMBAUCHE
DES SALARIÉS

46 %
DES ENTREPRENEURS
PRIVILÉGIENT LEUR RÉGION
POUR SE DÉVELOPPER

3 UNE SITUATION PERSONNELLE AMÉLIORÉE

71 %
DES ENTREPRENEURS
EN ACTIVITÉ
ONT LE SENTIMENT
D'AVOIR RÉUSSI

77 %
ONT UNE MEILLEURE
ESTIME D'EUX-MÊMES
DEPUIS QU'ILS ONT CRÉÉ
LEUR ENTREPRISE

64 %
SE SENTENT
MIEUX INTÉGRÉS
À LA SOCIÉTÉ

 **56 %** DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES DÉCLARENT QUE LEUR SITUATION FINANCIÈRE S'EST AMÉLIORÉE DEPUIS L'OBTENTION DU MICROCRÉDIT

Définitions à retrouver en page 23.

Les chiffres clés du SROI

Le retour social sur investissement (SROI)



pour **1€** de contribution,
4,94€ de valeur est créée en deux ans

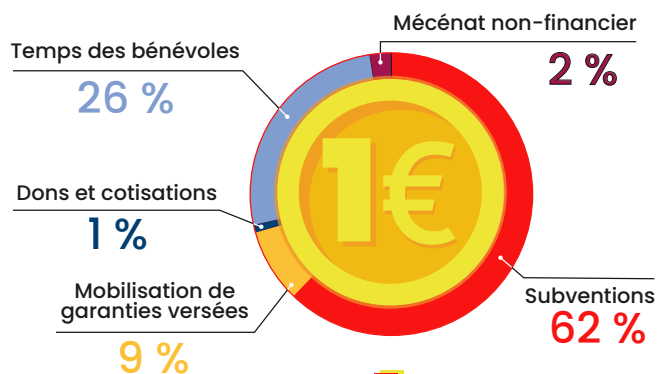


227 millions d'euros GÉNÉRÉS AU TOTAL EN DEUX ANS
GRÂCE AU MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL



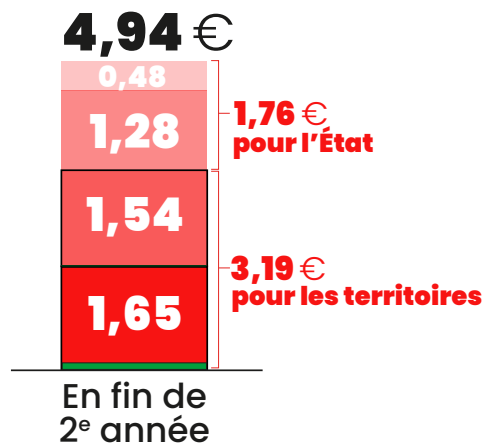
LES CONTRIBUTIONS SONT RENTABILISÉES
AU BOUT DE **4,6 mois**

CONTRIBUTIONS



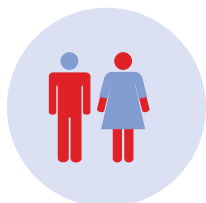
VALEUR CRÉÉE

- Réduction des aides et minima sociaux versés pour l'État
- Recettes fiscales et sociales pour l'État
- Stimulation de la consommation locale
- Retombées économiques sur les fournisseurs locaux
- Augmentation des revenus



Les créateurs et créatrices financés par l'Adie

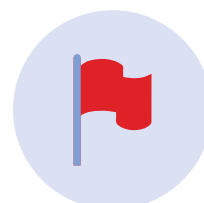
L'Adie finance et accompagne un public sous représenté dans la création d'entreprise



46 %
SONT DES FEMMES
(moyenne nationale : 41 %^[1])



37 ans
D'ÂGE MOYEN
(moyenne nationale : 39 ans^[2])



2
ENTREPRENEURS SUR 10
SONT DE NATIONALITÉ
ÉTRANGÈRE



19 %
SONT SANS DIPLÔME
(moyenne nationale : 9 %^[3])



33 %
SONT ALLOCATAIRES
DE MINIMA SOCIAUX
(moyenne nationale : 7 %^[4])



1 entrepreneur sur 5
HABITE EN ZONE
DE REVITALISATION RURALE
(moyenne nationale : 11 %^[5])



1 entrepreneur sur 5
HABITE EN QUARTIER
PRIORITAIRE DE LA VILLE
(moyenne nationale : 7 %^[6])



1 entrepreneur sur 3
RÉSIDE EN OUTRE-MER
(moyenne nationale : 3 %^[8])



4 350 €
DE MICROCRÉDIT
PROFESSIONNEL EN MOYENNE

[1] Insee Première n°1892, janvier 2022.

[2] *ibid.*

[3] Données annuelles sur les créateurs d'entreprise, enquête Sine, Insee 2022

[4] *ibid.*

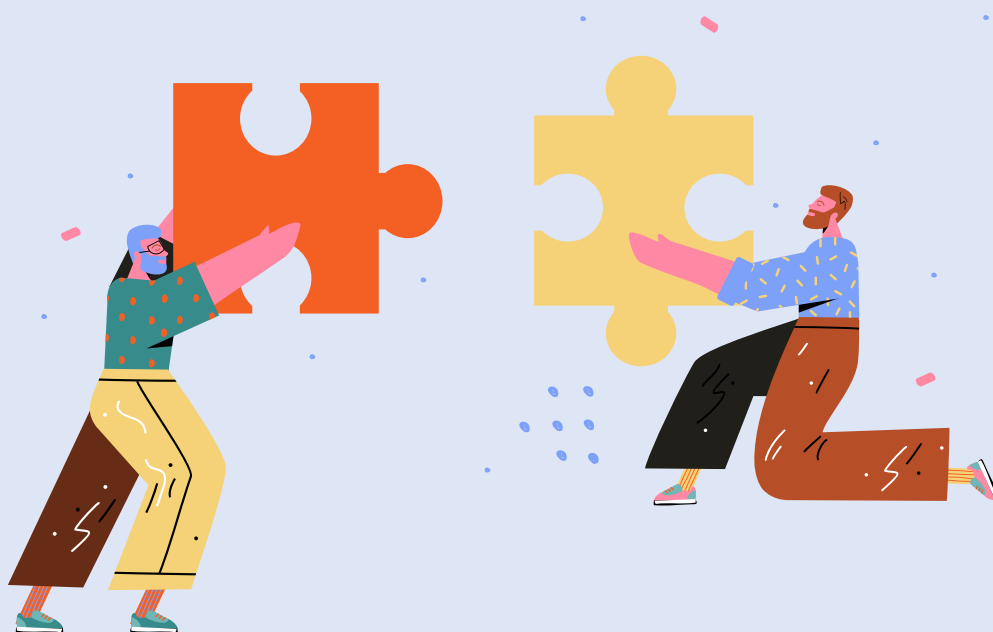
[5] Observatoire de la Création d'Entreprise, BPI France, 2025

[6] et [7] *ibid.*

[8] Hors Polynésie et Nouvelle-Calédonie, Observatoire de la Création d'Entreprise, BPI France, 2025

PARTIE 1

Étude d'impact de l'action sociale de l'Adie



Même sans capital, il est possible de créer une entreprise

Sans accès au crédit bancaire, issus de situations généralement considérées comme défavorables, les porteurs de projets accompagnés par l'Adie créent tout autant des activités viables et durables.

Pour **2/3 des entrepreneurs**, l'action de l'Adie a joué un rôle considérable dans la concrétisation de leur projet. Si l'accès au crédit leur a permis de mener à bien leur projet, **l'appui des conseillers** de l'association et les services de soutien proposés ont également facilité cette démarche.

Dans le cas où l'activité existait sans être formalisée, le microcrédit a permis de débloquent **les freins à l'immatriculation**^[9] : 89 % des entreprises qui n'étaient pas encore formelles avant le financement le sont deux à trois ans plus tard.

La création d'entreprise est **source de satisfaction** parce qu'elle répond à un désir de **flexibilité, d'indépendance et de choix dans l'exercice de son activité professionnelle**. A choisir entre le travail salarié ou à leur compte, 73 % des créateurs d'entreprises préfèrent la seconde option.

9 entrepreneurs sur 10
SATISFAITS D'AVOIR CRÉÉ^[10]

MOTIVATION N°1
ÊTRE **indépendant** ET GAGNER
EN **flexibilité** ET EN **liberté**

67 %
DES ENTREPRENEURS ESTIMENT
QUE LA CONTRIBUTION DE L'ADIE
À LA RÉALISATION DU PROJET A ÉTÉ
DÉTERMINANTE OU TRÈS IMPORTANTE



Habiba 29 ans

« J'encourage les futurs entrepreneurs à se lancer sans crainte, à se former et à accepter les échecs comme des étapes nécessaires à l'évolution. »

Habiba, 29 ans, créatrice de bijoux à Lyon, a lancé sa marque « Mylittlepleasure » en avril 2022. Passionnée par la mode et les voyages, elle crée des pièces uniques façonnées à la main, reflétant la personnalité de ses

clients. Diplômée en éducation sportive, Habiba a d'abord travaillé dans la banque, avant de se réorienter après une maladie et la pandémie, qui a ravivé sa passion pour la création. Grâce à une formation entrepreneuriale et un soutien financier de l'Adie, elle a lancé sa première collection. Habiba est fière d'avoir surmonté ses craintes et rêve aujourd'hui d'étendre son activité au-delà du digital avec l'ouverture de boutiques physiques.

[9] Pour davantage d'éléments sur les freins à l'immatriculation, voir l'étude Les femmes et les hommes de l'économie informelle, Adie, 2023 (https://assets.ctfassets.net/ef04tndlnzev/1cplkszdLyAwfpTjR24jK5/1482599c79fdc-3922dfbaf786deb082d/Etude_Travail_Informel_Adie_Nov2023_Web.pdf)

[10] Y compris ceux qui ont cessé leur activité.

Des entreprises en activité dans la durée

Les entrepreneurs financés par l'Adie maintiennent leur activité dans la durée.

Au global, sur 10 créateurs d'entreprises soutenus par l'Adie en 2021 ou 2022, **8 sont toujours en activité** en 2024.

Les 3/4 des entreprises toujours actives deux à trois ans après le financement **parviennent à dégager du chiffre d'affaires**. En moyenne, sur 2023, ces entreprises génèrent un chiffre d'affaires annuel de 28 400 €. **Le chiffre d'affaires est jugé satisfaisant** par 70 % des créateurs en activité. De façon logique, il varie assez fortement selon les secteurs d'activité : il est le plus élevé dans les secteurs du bâtiment, du transport et de la restauration ou hôtellerie ; tandis que les entreprises du commerce ambulant et des arts, culture et loisirs sont les moins lucratives.

Les entrepreneurs actuellement en activité étaient, au moment de l'étude, majoritairement optimistes : **les affaires se portent bien pour 78 % d'entre eux**, et 83 % se déclarent confiants concernant leur activité au cours des mois à venir.

Les entrepreneurs qui ont cessé leur activité évoquent surtout l'incapacité à faire décoller leur entreprise (25 %) ou le choix de retourner vers un emploi salarié (23 %). Malgré tout, 32 % d'entre eux souhaiteraient retenter l'expérience d'une nouvelle création d'entreprise dans les deux années à venir.

Avec la numérisation de l'économie, **53 % des entrepreneurs utilisent les réseaux sociaux** et 22 % ont recours à des plateformes pour se mettre en relation et trouver des clients.

TAUX DE PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES

81 %
À 2 ANS

78 %
À 3 ANS



Julien 26 ans

« Mon aventure entrepreneuriale, c'est en famille que j'ai décidé de la vivre, avec ma maman, j'en suis fier. »

En 2021, à 26 ans, Julien Hoareau ouvre Le Maë, une sandwicherie à Saint-Pierre, sur l'île de La Réunion réalisant son rêve de proposer des produits frais et locaux. Passionné depuis l'adolescence, Julien débute en cuisine à 17 ans et gravit les échelons jusqu'à gérer trois restaurants, avant de tenter la vente à domicile.

Sa passion pour la cuisine le pousse à revenir à la restauration, où il s'associe naturellement avec sa mère Roselyne, forte de 30 ans d'expérience. Avec le soutien familial, un financement de l'Adie et une recherche de local persévérante, il surmonte les obstacles et ouvre Le Maë.

Depuis cinq ans, ils prospèrent, et Julien envisage de créer un second restaurant, illustrant une réussite réunionnaise basée sur la passion, l'audace et le soutien familial.

Une situation socio-professionnelle qui s'améliore

Au-delà de la pérennité de l'activité, le devenir des créateurs et leur inclusion financière et sociale constituent les indicateurs majeurs de l'impact. Les résultats sont très positifs avec un niveau d'insertion des entrepreneurs sur le marché du travail très élevé.

On considère que les personnes insérées occupent un emploi salarié (CDI, CDD, intérimaire), sont à la tête de leur entreprise ou ont le statut de retraité. A contrario, les personnes non-insérées n'occupent pas d'emploi.

Dans l'ensemble, ce sont **95 % de toutes les personnes accompagnées par l'Adie qui déclarent être en emploi en 2024**, dont 80 % à la tête de leur entreprise et 15 % dans un autre emploi, majoritairement un emploi salarié.

Plus des trois quarts des entrepreneurs ayant cessé leur activité entrepreneuriale ont retrouvé un emploi. Parmi ces derniers, près de 4 entrepreneurs sur 10 estiment que leur expérience de création d'entreprise leur a été utile pour trouver un emploi. Et 8 entrepreneurs toujours en activité sur 10 estiment que **leurs compétences professionnelles se sont améliorées depuis la création de leur entreprise.**

95 % DES CRÉATEURS SONT INSÉRÉS PROFESSIONNELLEMENT

80 %
DES ENTREPRENEURS SONT INSÉRÉS
VIA L'ENTREPRISE CRÉÉE

38 %
DE CEUX QUI ONT CESSÉ LEUR ACTIVITÉ
ESTIMENT QUE **LEUR EXPÉRIENCE DE**
CRÉATION LEUR A ÉTÉ UTILE POUR
TROUVER UN EMPLOI

Une augmentation des revenus et du niveau de vie

Dans l'ensemble, la création d'entreprise permet d'améliorer la situation financière des clients de l'Adie et ils sont en grande majorité satisfaits de leur niveau de vie.

La quasi-totalité des entreprises actives dégagant un chiffre d'affaires permettent à leur créateur de **percevoir un revenu**. Dans 58 % des cas, ces revenus permettent aux entrepreneurs d'épargner ponctuellement ou régulièrement. Les revenus mensuels « nets » issus de leur activité s'élèvent en moyenne à 1100 € et sont fréquemment couplés à d'autres sources de revenus (prestations sociales, revenus tirés d'autres activités pour les slasheurs, ou revenus du conjoint).

Près de 7 entrepreneurs toujours en activité sur 10 se déclarent **satisfaits de leur niveau de vie**.

En outre, parmi les bénéficiaires du RSA, de la prime d'activité, de l'AAH, de l'API ou de l'ASS^[11] au moment du financement, **60 % ne perçoivent plus ces minima aujourd'hui.**

56 %
DES ENTREPRENEURS ESTIMENT
QUE **LEUR SITUATION FINANCIÈRE**
S'EST AMÉLIORÉE DEPUIS LE FINANCEMENT
35 % ESTIMENT QU'ELLE N'A PAS CHANGÉE

95 %
DES ENTREPRENEURS PERÇOIVENT
UN REVENU DE LEUR ENTREPRISE

7 entrepreneurs
QUI PERCEVAIENT LE RSA SUR 10
N'EN TOUCHENT PLUS AUJOURD'HUI

[11] Cf. Glossaire, p. 23, pour l'explicitation des sigles.

... une initiative génératrice d'emplois

Une meilleure inclusion bancaire

Alors que les entrepreneurs accompagnés par l'Adie n'avaient pas accès au crédit bancaire classique, la création d'entreprise leur permet de renouer avec les banques traditionnelles.

52 % ont ouvert un compte professionnel. En outre, plus du tiers d'entre eux ont constaté une amélioration de leur relation avec leur banque depuis l'obtention du prêt de l'Adie.

Parmi les entrepreneurs toujours en activité qui ont demandé un prêt à une autre banque, 58 % l'ont obtenu. Cette proportion est en constante augmentation d'après les précédentes études (52 % en 2020, 42 % en 2017). Surtout, les entrepreneurs se sentent plus **à l'aise et en confiance pour oser demander un prêt à une autre banque** : la part des clients qui n'osent pas demander un prêt diminue de 10 points après avoir obtenu le microcrédit, passant de 22 % à 12 %.

39 %

DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE ESTIMENT QUE LEURS RELATIONS AVEC LEUR BANQUE SE SONT AMÉLIORÉES DEPUIS LE FINANCEMENT

64 %

DES ENTREPRENEURS ONT OUVERT UN COMPTE POUR LEUR ACTIVITÉ (VS. 49 % EN 2020)



Des répercussions positives sur l'épanouissement et la qualité de vie

Pour les entrepreneurs, la création d'entreprise suscite un fort sentiment de réussite.

Ce sentiment est surtout lié à un plus grand épanouissement professionnel et à la satisfaction d'avoir monté une entreprise qui perdure.

D'un point de vue plus global, 71 % des entrepreneurs estiment que leur **qualité de vie et leur bien-être se sont améliorés** depuis la création de leur entreprise. Ils déclarent que leur **regard sur eux-mêmes** est devenu **plus positif** (pour 77 % d'entre eux), tout comme celui des autres (60 %). De plus, les deux tiers déclarent se sentir **davantage intégrés à la société en général**.

64 %
SE SENTENT **MIEUX**
INTÉGRÉS À LA SOCIÉTÉ
(31% PAS DE CHANGEMENT)

71 %
DES ENTREPRENEURS
ESTIMENT QUE **LEUR BIEN-ÊTRE S'EST AMÉLIORÉ**
DEPUIS LA CRÉATION
(20% PAS DE CHANGEMENT)

71 %
DES ENTREPRENEURS
ONT LE SENTIMENT D'AVOIR
« RÉUSSI »

60 %
ESTIMENT QUE **LE REGARD**
DES AUTRES SUR EUX
S'EST AMÉLIORÉ
(38% PAS DE CHANGEMENT)

77 %
ONT UNE **PLUS GRANDE**
ESTIME D'EUX-MÊMES
(19% PAS DE CHANGEMENT)

6 %
DES CRÉATEURS
D'ENTREPRISE
PRÉFÉRERAIENT ÊTRE
SALARIÉS

69 %
DISENT AVOIR
UNE MEILLEURE CONFIANCE EN L'AVENIR
(22% PAS DE CHANGEMENT)



Carine 52 ans

« J'ai été harcelée professionnellement dans mon emploi précédent. J'ai mis du temps à comprendre qu'il fallait que je devienne cheffe de ma propre entreprise. »

Carine, fondatrice d'Aux Sources d'Emarine à Martigues, ouvre une boutique spirituelle après un parcours difficile et des reconversions. Passionnée de pâtisserie, elle débute en boulangerie, puis devient assistante maternelle après un divorce, surmontant divers problèmes de santé. Remariée et décidée à travailler dans le Sud, elle subit du harcèlement professionnel, une épreuve qui la pousse vers l'entrepreneuriat.

Avec le soutien de l'Adie et de son frère, elle crée sa boutique, un lieu de bien-être où elle partage son énergie positive. Aujourd'hui, Carine voit un bel avenir pour son entreprise et sa famille grandissante.

Des emplois favorisant le dynamisme des territoires

Les entreprises créées grâce au soutien de l'Adie ont des impacts concrets sur leur territoire et le développement local.

Une entreprise soutenue sur 10 encore en activité a **créé des emplois salariés**. En moyenne, les entrepreneurs qui ont des salariés en ont embauché 2,3. Par rapport aux précédentes études d'impact, cette moyenne reste stable. Plus de la moitié de ces emplois salariés sont en CDI, dont les trois quarts s'exercent à temps plein.

Interrogés sur leurs perspectives de recrutement à venir, 18% des créateurs en activité déclarent avoir l'intention d'embaucher dans les 12 prochains mois.

Ensuite, la création d'entreprise permet de **renforcer le tissu économique local**. D'une part, les entreprises qui travaillent avec des fournisseurs choisissent davantage ces derniers à un niveau local (à l'échelle du quartier, de la ville ou de la région d'implantation). D'autre part, 3 entrepreneurs sur 10 estiment que le lancement de cette activité leur a permis de rester vivre où ils le souhaitent. Autrement dit, sans leur entreprise, ils auraient dû déménager ailleurs pour trouver du travail.

10 %
DES ENTREPRENEURS EMBAUCHENT
DES SALARIÉS

18 %
ONT L'INTENTION D'EMBAUCHER
DANS LES 12 PROCHAINS MOIS

EN MOYENNE, LES ENTREPRENEURS QUI
ONT DES SALARIÉS EN ONT EMBAUCHÉ
2,3

31 %
DES ENTREPRENEURS AURAIENT DÛ
DÉMÉNAGER POUR TROUVER DU TRAVAIL
S'ILS N'AVAIENT PAS EU LA POSSIBILITÉ
DE CRÉER LEUR ENTREPRISE



Frédéric 40 ans

« Grâce à mon entreprise, j'ai pu réaliser mes objectifs de vie. »

Frédéric est le geek de son village de 647 âmes, à plus de 40 km de la ville la plus proche. En octobre 2021, avec 16,50 euros en poche, alors interdit bancaire, cet ancien soudeur et cuisinier décide de vivre de sa passion pour la technologie en entreprise. Il transforme le rez-de-chaussée de sa maison en boutique et lance Cyborg Informatique, qui propose des services de réparation et la vente de matériel informatique et téléphonique. En 3 ans, son activité se développe rapidement. Avec le soutien de l'Adie, cet entrepreneur passionné embauche son cousin et sa mère pour l'aider et ouvre une seconde entreprise : une quincaillerie, Calypso, où il vend également des objets de décoration.

Vers une intégration de pratiques plus éco-responsables

Ces dernières années, les enjeux environnementaux sont de plus en plus présents dans les sphères publiques et professionnelles, y compris pour les travailleurs indépendants.

Ainsi, 22 % des entrepreneurs toujours en activité ont mis en place des actions concrètes pour **réduire l'impact environnemental de leur activité**.

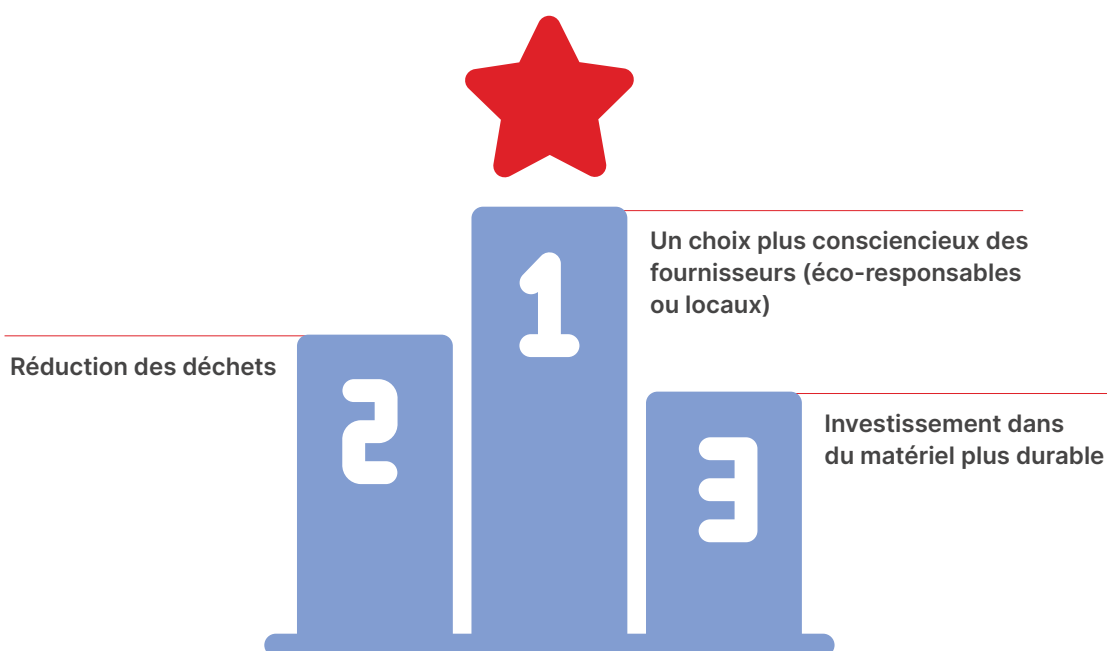
Parmi les actions menées, le choix de **fournisseurs locaux ou éco-responsables** est largement privilégié (67 %). Viennent ensuite la **réduction des déchets** (47 %) et l'investissement dans du **matériel plus durable** (34 %).

Pour un quart des entrepreneurs accompagnés, le microcrédit a servi à financer un véhicule professionnel, principalement une voiture ou un utilitaire. Ils estiment à 92 % que le microcrédit leur a permis d'accéder à une mobilité de meilleure qualité (moins polluante ou plus récente). Cependant, seuls 10 % des répondants sont passés d'un véhicule diesel ou essence à une mobilité plus durable, hybride ou électrique.

22 %
DES ENTREPRENEURS EN ACTIVITÉ
ONT MIS EN PLACE DES **ACTIONS**
CONCRÈTES POUR RÉDUIRE L'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL DE LEUR ACTIVITÉ

33 %
Y RÉFLÉCHISSENT ENCORE

Top 3 DES ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES MISES EN PLACE :



... génératrice de nombreux impacts positifs



Chérif 38 ans

« Je suis très content d'avoir entrepris ces travaux d'économie d'énergie dans mon salon, car pour moi c'est important de prendre soin de la planète. »

Chérif, coiffeur expérimenté, arrive en France en 2017 avec l'ambition d'ouvrir son propre salon. Après avoir travaillé dans un salon à Ivry-sur-Seine, il met de côté ses revenus pour racheter un fonds de commerce. En 2021, il inaugure Aghiles Coiffure, un barber shop, avec l'aide d'un microcrédit obtenu grâce à l'Adie. Bien que la première année soit difficile, il transforme son salon en lieu de rencontre et fidélise une clientèle. En 2023, un second salon pour femmes ouvre. Soucieux de l'environnement, il rénove son salon pour améliorer son efficacité énergétique, réduisant ses factures et sa consommation. Passionné par son métier et l'avenir de la planète, il incarne une réussite entrepreneuriale durable.



Malou, 26 ans

« Je n'utilise que des produits respectueux de l'environnement. Je le fais également pour les vérandas. Par exemple, des nettoyages à l'eau qui donnent de bons résultats. »

Jeune maman et mompreneure, Malou incarne l'esprit d'initiative et de détermination. Après un parcours diversifié dans la restauration et l'entreprise de nettoyage de son père en région parisienne, elle se lance dans la création de son entreprise de nettoyage écologique en Eure-et-Loir en janvier 2022. Forte de son expérience acquise pendant le confinement, où elle a développé une grande polyvalence dans la gestion de la relation client et de l'organisation, elle fonde «Malou nettoyage», spécialisée dans le nettoyage de vitrages avec des produits respectueux de l'environnement. Soutenue par son entourage et un microcrédit de l'Adie, elle s'installe dans sa région d'origine et propose ses services aux particuliers et professionnels. Aujourd'hui, son entreprise compte une quarantaine de clients réguliers, un équilibre parfait entre particuliers et entreprises. Véritable exemple de persévérance, Malou incarne une nouvelle génération de femmes entrepreneures, prêtes à transformer les défis en opportunités.

Méthodologie

Tous les trois ans, l'étude d'impact de l'Adie est réalisée pour déterminer dans quelle mesure l'association parvient à répondre à sa mission - rendre accessible l'entrepreneuriat à toutes et tous - et quelles sont les retombées sur la vie des personnes accompagnées.

Au printemps 2024, une enquête par questionnaire a été réalisée par téléphone et en ligne auprès de 2 814 bénéficiaires d'un microcrédit professionnel de l'Adie leur permettant de créer ou développer leur entreprise. Ceux-ci ont été financés pour la première fois par l'association entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2022, afin d'avoir un recul suffisant sur le devenir de leur entreprise, 2 à 3 ans après le financement. L'échantillon interrogé est représentatif de l'ensemble des personnes accompagnées par l'association. Il est suffisamment significatif pour limiter les marges d'erreurs à 1,7 % maximum.

L'étude a été réalisée par l'agence Archipel&Co, spécialisée dans la mesure d'impact.

Archipel&Co.

PARTIE 2

Le Retour Social sur Investissement (SROI)



Le Retour Social sur Investissement

Depuis 10 ans, l'Adie fournit à ses partenaires, tant publics que privés, son retour sur impact social en contrepartie de leur engagement aux côtés de l'association. En effet, l'action de l'Adie représente un investissement pour ses partenaires. Le SROI permet d'évaluer le montant perçu en retour de cet investissement initial, en prenant en compte les recettes générées et les coûts évités grâce à l'action de l'Adie. Cette action est ici représentée par l'accompagnement financier du microcrédit professionnel, et ses répercussions s'appliquent à des apports réels monétisables.

Sources de données

Les éléments nécessaires au calcul du SROI sont tirés :

- des comptes financiers de l'Adie,
- des données issues de son système d'information,
- de la statistique publique (Insee, CAF...),
- de la dernière étude d'impact du microcrédit professionnel de l'Adie réalisée en 2024, qui a permis d'obtenir des réponses sur la pérennité des entreprises, leur chiffre d'affaires, leur ancrage local, les relations avec les fournisseurs et prestataires, etc.

Périmètre

À qui s'applique le SROI ?

Aux nouveaux clients de l'Adie financés pour la première fois par microcrédit professionnel sur l'année 2021.

Pendant combien de temps ?

L'échelle temporelle est de 3 ans. Au-delà, on suppose que les effets observables ne sont plus attribuables à l'action de l'Adie.

Quels territoires sont pris en compte ?

Le calcul intègre la France hexagonale et les DOM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte).

Choix méthodologiques

Dans le calcul du SROI, il est nécessaire de prendre en compte l'attribution et l'actualisation des résultats pour ajuster au mieux la valeur réelle créée. On met ainsi en place deux taux :

Taux d'attribution : Afin de ne garder dans le calcul que la valeur sociale créée attribuable à l'Adie, un taux de 75 % pour les résultats des entreprises encore actives et un taux de 40 % pour les résultats des entreprises qui ont cessé leur activité mais dont le créateur est inséré professionnellement ont été appliqués. Pour les résultats des entreprises qui ont cessé leur activité et dont les entrepreneurs ne sont pas insérés professionnellement, ainsi que pour ceux qui n'ont finalement pas créé, le taux d'attribution est de 0 %. La répartition de ce taux est définie à partir des réponses obtenues dans la dernière étude d'impact.

Taux d'actualisation : Pour ramener les valeurs calculées au cours de périodes différentes à la même date, le taux d'actualisation appliqué est de 4,5 % (préconisation de la Commission Quinet, 2013).

Afin d'être le plus rigoureux possible lors du calcul, une attention toute particulière a été portée aux éléments suivants :

- **Les différents parcours des entrepreneurs** sont pris en compte de façon dynamique selon leur insertion ou non sur le marché du travail, la création ou non de leur entreprise, ainsi que la pérennité ou non de cette dernière.
- **La monétisation des impacts** est précisée au mieux. Elle prend ainsi en compte l'ancienneté des entrepreneurs, leur régime social, leur lieu de résidence (taux de TVA et SMIC différents), considération de la hausse des chiffres d'affaires et revenus (et non de leur valeur pleine), précision des trajectoires dans les minima sociaux, etc.
- **Les contributions** sont uniquement calculées à partir des comptes de l'Adie. Elles comprennent les dons, les cotisations et le temps des bénévoles.

Principe et composantes

Le SROI du microcrédit professionnel de l'Adie est calculé sur trois ans, auprès de 11 161 nouveaux clients financés par l'Adie en 2021. Les parties prenantes impactées (c'est-à-dire, pour qui une valeur sera créée) sont les clients, les territoires et l'État.

La formule suivante sera donc appliquée :

$$\text{SROI} = \frac{\text{gains} + \text{coûts évités} - \text{pertes}}{\text{contributions}} = \frac{\text{valeur sociale nette}}{\text{contributions}}$$

Les contributions considérées désignent :

- l'ensemble des subventions (Europe, État, Régions, Départements, Communes, Privés), dons et cotisations,
- l'ensemble des mobilisations de garanties (Europe et État),
- le mécénat non-financier des partenaires privés et valorisation du bénévolat.

Les gains économiques générés sont composés :

- des cotisations sociales sur les revenus indépendants et les salaires,
- des cotisations patronales sur les salaires,
- de la fiscalité indirecte,
- des retombées économiques sur les fournisseurs et stimulation de la consommation pour les territoires,
- des recettes sociales et fiscales augmentées et coûts évités sur les politiques publiques pour l'État,
- de l'augmentation des revenus pour les clients.

Les coûts évités correspondent à la réduction des minima sociaux et des aides sociales versées.

En incluant les pertes économiques et sociales dans le calcul, on prend en compte le coût que représente le paiement des intérêts ainsi que celui dû à l'éventuel changement d'emploi pour les clients.



Calculs et résultats

En 2021, l'Adie a reçu **46 millions** de contributions d'origines et de natures diverses (mécénat, subventions, temps des bénévoles, mobilisation de garanties versées, dons et cotisations).

Sur les trois années suivantes, la valeur sociale nette créée se décompose ainsi :

GAINS

Bien que les entrepreneurs financés empruntent des parcours différents, les gains peuvent être générés par tous : ceux qui sont encore en activité génèrent du chiffre d'affaires, ceux qui ne sont plus en activité en ont généré sur une période, et ceux qui sont finalement revenus à un emploi salarié génèrent des salaires. Ainsi, les gains sont constitués des chiffres d'affaires supplémentaires réalisés, des salaires des employés, ainsi que de la valeur du microcrédit octroyé.

En effet, les chiffres d'affaires supplémentaires se répartissent en fiscalité, en cotisations sociales, en gains pour les fournisseurs et en revenus supplémentaires. Ces derniers viennent approvisionner l'épargne, la fiscalité indirecte et la consommation. Au fil des années, les chiffres d'affaires ont tendance à augmenter.

Ensuite, les salaires concernent les employés des entreprises encore actives et les employés réinsérés dans le salariat dont l'activité a cessé. Les gains se répartissent en cotisations sociales et patronales, en épargne, en fiscalité indirecte et en consommation. Ils impactent progressivement les gains dans le temps, mais dans une moindre mesure que les chiffres d'affaires.

Enfin, le microcrédit utilisé se répartit en fiscalité sur les achats et en gains pour les fournisseurs. Il impacte notamment la consommation au niveau local, en la stimulant.

Il joue surtout sur les gains la première année après son octroi.

En **année 1**, les gains s'élèvent à **144 millions** d'euros.

En **année 2**, les gains sont de **122,5 millions** d'euros.

En **année 3**, les gains montent à **147 millions** d'euros, majoritairement portés par les chiffres d'affaires supplémentaires.

COÛTS ÉVITÉS

Majoritairement composés des minimas sociaux, les coûts évités s'élèvent à **11 millions** d'euros en année 2 et 3. Ils correspondent spécifiquement au RSA et à l'ASS évités à la fin des droits à l'ARE.

PERTES

Les intérêts payés par les clients sur le microcrédit ainsi que la perte des salaires sont comptés parmi les pertes. En effet, les intérêts représentent une somme directement imputable au client. D'autre part, suite au changement d'emploi, les cotisations sociales et/ou patronales, l'épargne et la fiscalité liée à la consommation sont considérées comme perdues.

La première année, les pertes s'élèvent donc à **18 millions** d'euros.

En année 2 et 3, elles se stabilisent à **17,5 millions** d'euros, surtout portées par les pertes de salaires.



227 millions d'euros de valeur
CRÉÉES EN DEUX ANS



Pour **1€** de contribution,
4,94€ de valeur est créée en année 2

La somme totale de la valeur créée la première année est de **121 millions** d'euros. Celle de **l'année 2** est de **106 millions** d'euros.

Ainsi, la valeur créée en **année 1** pour **1€** de contributions est de **2,64€** et de **4,94€** en **année 2**.

Les contributions sont rentabilisées au bout de **4,6 mois**.



CALCUL DÉTAILLÉ DU SROI

T+	0	1	2	3
Total contributions	46 032 332 €			
 Contributions monétaires	32 966 349 €			
 Contributions non-monétaires	13 065 983 €			
Total valeur créée		126 813 857 €	115 699 089 €	140 004 775 €
 Gains		144 855 540 €	122 571 081 €	146 756 219 €
 Coûts évités		0 €	10 716 925 €	10 822 234 €
 Perte		-18 041 683 €	-17 588 917 €	-17 573 678 €
Total valeur créée actualisée à T0		121 352 974 €	105 949 121 €	122 685 709 €
Total valeur créée actualisée et cumulée		121 352 974 €	227 302 095 €	349 987 804 €
SROI		2,64 €	4,94 €	7,60 €

Le Retour Social sur Investissement



Marie, 26 ans

« Je me suis payée tout de suite. Pas le choix ! Ma micro-entreprise me nourrit, paye mon loyer et je compte bien continuer à la développer. »

Je me suis payée tout de suite. Pas le choix ! Ma micro-entreprise me nourrit, paye mon loyer et je compte bien continuer à la développer.»

Après le lycée, Marie part voyager plusieurs années en Australie et en Turquie, où elle travaille dans la restauration. De retour en France, elle décide de se lancer dans un projet en accord avec ses valeurs : travailler avec les chiens. Soutenue par France Travail pour financer sa formation d'éducatrice canine et par l'Adie qui lui accorde un microcrédit pour acheter un véhicule, elle crée sa micro-entreprise. Aujourd'hui, Marie accompagne des maîtres dans l'éducation de leurs chiens en privilégiant une approche respectueuse des émotions animales. Elle propose aussi des promenades en forêt, activité qui lui permet de développer sa clientèle. Passionnée, elle continue de se former et apprécie que son entreprise lui permette à la fois de subvenir à ses besoins et de vivre pleinement de sa passion.



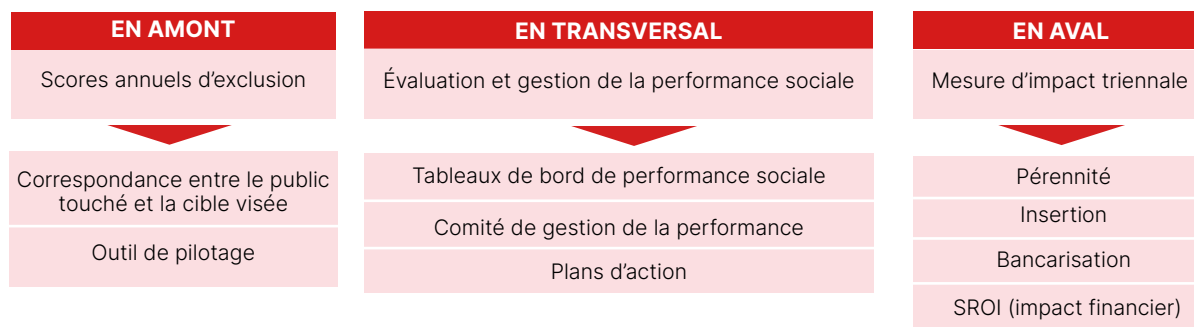
Farshad, 29 ans

« Je suis content de la vie que je me suis construite en France. »

Né à Kaboul, Farshad travaille très jeune dans l'épicerie familiale et devient champion de taekwondo. Contraint de fuir la guerre en 2016, il s'installe en France sans parler la langue. À Rouen, il commence comme plongeur dans un restaurant libanais avant de devenir chef en cinq ans. Installé à Toulouse en 2021, il rêve d'ouvrir un foodtruck mais opte, faute de moyens, pour un vélo triporteur transformé en cuisine ambulante. Grâce à ses économies et un microcrédit de l'Adie, il lance en 2023 FB Petit Liban, où il régale les passants de shawarmas maison devant le jardin des Plantes. Son concept chaleureux et éco-responsable séduit immédiatement, le bouche-à-oreille attire une clientèle fidèle et il envisage déjà de se développer avec un associé. Marié et jeune père, Farshad incarne une belle réussite d'intégration par l'entrepreneuriat, alliant passion, persévérance et innovation.

La mesure de la performance sociale conjugue plusieurs outils complémentaires

- Les scores d'exclusion sociale et financière destinés notamment à vérifier, sur une base annuelle, que la cible touchée est bien celle visée et que la croissance de l'activité s'accompagne d'une fidélité au public-cible de l'association ;
- Les mesures de l'impact de l'Adie, comme l'étude de l'impact socio-économique du microcrédit professionnel et du microcrédit mobilité, ou encore le SROI (Social Return On Investment ou retour social sur investissement) permettent de chiffrer les coûts évités et les recettes générées et, en les rapprochant du coût assumé par les financeurs, de mesurer l'impact financier du microcrédit professionnel de l'Adie.



- Une auto-évaluation et un audit interne de la performance sociale réalisés en continu afin de diagnostiquer l'adéquation du fonctionnement de l'association (gouvernance, organisation, systèmes, process, procédures...) en s'appuyant notamment sur les standards pour lesquels l'ensemble des acteurs du secteur se sont entendus au niveau international.



Glossaire

API

Allocation
Parent Isolé

ARE

Allocation chômage
d'aide au Retour à l'Emploi

ASS

Allocation de
Solidarité Spécifique

CAF

Caisse d'Allocations
Familiales

RSA

Revenu de
Solidarité Active

Les définitions

Taux de pérennité :

Part des entreprises toujours en activité au terme de la période considérée (ici 2 ou 3 ans) sur l'ensemble des entreprises créées.

Taux d'insertion :

Part des personnes en situation d'emploi à date de l'enquête (CDI, CDD, intérim, à la tête de leur entreprise ou à la retraite) sur l'ensemble des créateurs d'entreprises financés.

Taux de sortie des minima sociaux :

Part des créateurs qui touchaient des minima sociaux (RSA, RST, prime d'activité, AAH, API et ASS) au moment du financement et qui n'en touchent plus aujourd'hui sur l'ensemble des créateurs bénéficiaires de minima sociaux au moment du financement.

Synthèse rédigée par Camille Azière et Alice Rosado - Direction des Études à l'Adie.

Pour retrouver les déclinaisons de l'étude d'impact 2024 de l'Adie et l'ensemble de nos rapports et études, rendez-vous [ici](#)



[> Consulter les études précédentes sur notre site web](#)

adie
www.adie.org



@association_adie association.adie adie-adiego

